Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 9 février 2017 modifiant l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation interne de la direction générale des étrangers en France

NOR: INTV1703365A

Le ministre de l'intérieur.

Vu le décret n° 87-389 du 15 juin 1987 modifié relatif à l'organisation des services d'administration centrale ; Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation interne de la direction générale des étrangers en France ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France du 1er février 2017,

Arrête

- Art. 1er. L'arrêté du 12 août 2013 susvisé est modifié conformément aux articles 2 et 3 du présent arrêté.
- Art. 2. L'article 9 est ainsi modifié :
- 1º Le quatrième alinéa est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :
- « le département de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés ;
- « le département de l'animation et du financement de la politique de l'asile. » ;
- 2° Au dernier alinéa, le mot : « Il » est remplacé par le mot : « Elle ».
- Art. 3. L'article 11 est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- « Il est responsable délégué de la tutelle de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. »
- **Art. 4.** Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 février 2017.

Bruno Le Roux